

G 2018 - 06 - 12

Le Président,

CONSEIL

PRÉVENTION Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

CONCOURS

CARRIÈRES Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

EMPLOI

Décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Considérant les dispositions du décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale et notamment l'article 9,

Vu les nominations recensées dans les collectivités affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

Vu les listes des candidats admis aux examens professionnels d'accès au grade de technicien principal de 2^{ème} classe,

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 14/06/2018.

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au grade de technicien principal de 2^{ème} classe au titre de la promotion interne pour l'année 2018 est arrêtée comme suit :

ETABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	PRENOM
Communauté d'Agglomération du Douaisis	Monsieur	GUEANT	Sébastien
Mairie de Fourmies	Monsieur	CHIKH	Karim
Mairie de Marquette-Lez-Lille	Monsieur	DERAEDT	Nicolas

Article 2 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du département du Nord et Messieurs les Sous-Préfets.

Fait à Lille, le 26 JUIN 2018

Le Président,



Marc GODEFROY
Conseiller Départemental

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

